

LES PARCS NATIONAUX

BONNE BAY (T.-N.)—LE PLAN PROVINCIAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ ET L'ÉTABLISSEMENT D'UN PARC

[Traduction]

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à mon sympathique ami le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien? Nous dirait-il s'il étudie une proposition du Livre blanc faite par la province de Terre-Neuve en vue d'un plan de développement intégré ce qui exigerait l'établissement d'un parc dans la région de Bonne Bay?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas préoccupé par le problème du Livre blanc du gouvernement de Terre-Neuve. Mon problème concerne l'application de la loi sur les parcs nationaux et j'ai clairement établi ici à la Chambre—et j'en ai informé le gouvernement de Terre-Neuve—que nous serons disposés à agir lorsqu'il consentira à nous céder les terrains que nous désirons, sous réserve des règlements habituels, prescrivant qu'il ne doit se poursuivre aucune exploitation minière ou pétrolière sur ces terrains.

[Traduction]

M. Marshall: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il dire si la province a menacé de ne pas signer l'accord sur le parc de Bonne Bay et si le gouvernement fédéral n'accepterait pas le plan de développement intégré exposé dans le Livre blanc?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Non, monsieur l'Orateur, ils n'ont proféré aucune menace à l'endroit de la proposition visant à l'aménagement d'un parc national.

LES AFFAIRES URBAINES

LA POSITION DU QUÉBEC ET D'AUTRES PROVINCES À L'ÉGARD DES CONSEILS TRIPARTITES DES RÉGIONS URBAINES

[Traduction]

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre d'État chargé de l'habitation? Il s'agit de l'annonce récente indiquant que le gouvernement s'intéresse aux conseils des régions urbaines. Le revirement d'opinion de MM. Bourassa et Tessier, lorsqu'ils ont dit qu'ils ne voyaient rien de mal à ce que les municipalités traitent directement avec le gouvernement fédéral et qu'en fait, ils les

encourageaient à le faire, se trouve-t-il compromis à la suite du revirement subséquent de M. Bourassa?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Je n'ai eu connaissance d'aucun revirement, monsieur l'Orateur. On m'a dit que M. Bourassa avait hier déclaré qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que les municipalités traitent directement avec le gouvernement fédéral. Il est partisan de la formation d'un conseil aux trois échelons. Il a réitéré la position du Québec à laquelle je souscris entièrement: la province ne renoncera pas à sa juridiction sur les municipalités. Notre proposition ne l'avait d'ailleurs jamais laissé entendre.

M. Alexander: Une question complémentaire. Le ministre peut-il nous dire s'il a reçu l'approbation des provinces relativement au régime proposé par le gouvernement? Sinon, a-t-il l'intention de convoquer à des réunions dès que possible les représentants provinciaux afin d'obtenir l'approbation nécessaire?

L'hon. M. Andras: Comme on l'a dit, j'ai obtenu un accord précis de M. Tessier. Auparavant, j'avais eu quelques entretiens non officiels, qui n'avaient pas le caractère précis dont j'ai parlé l'autre soir. J'ai l'intention de m'entretenir avec mes homologues provinciaux dès que possible.

LA POLLUTION

LES PLAINTES AU SUJET DE LA PULVÉRISATION D'ARSENIC SUR LES QUAIS DE HORSESHOE BAY

M. Barry Mathier (Surrey): Je me proposais d'adresser ma question au ministre des Pêches et des Forêts. Comme il est absent, je l'adresserai à son secrétaire parlementaire. Il s'agit des plaintes émanant du sud de la Colombie-Britannique au sujet, paraît-il, de la pulvérisation d'arsenic sur le quai de transbordement à Horseshoe Bay et le danger que cela entraîne pour l'eau et les poissons de la région. Le secrétaire parlementaire peut-il nous dire quelle est la situation et si le gouvernement s'y intéresse?

M. E. F. Whelan (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts): Tout ce que je puis dire, monsieur l'Orateur, c'est que nous sommes au courant. Nous contrôlons pour voir quel est l'effet de cette pulvérisation sur les crustacés de la région. Sauf erreur, on a pulvérisé de l'arsenic pour empêcher les termites de ronger le quai ou pour une raison analogue.

M. Alkenbrack: Il y en a aussi dans le parti libéral.